Organisme de

FORMATION

FORMATION 2023-24

ANIMATEUR EN MEDIATION ANIMALE

Niveau 2 social – spécialité cheval

Directeur de formation :

Daniel SILVESTRE, Président d'honneur d'ISOFACULTE, fondateur de l'équihomologie.
Gérant du LUCKY HORSE et de KALKI PARTNERS - Conseiller en Communication et Relations humaines, Psycho-sociologue - Éleveur de chevaux, chercheur en communication et relation équine

Référents pédagogiques :

Daniel SILVESTRE, Directeur de formation
Marion VOGEL, Directrice d'Isofaculté, professionnelle de l'information-communication, des sciences du langage, de la médiation et des relations humaines, Co-gérante LUCKY HORSE,
Chloé SARRA, Responsable formation à Isofaculté, animatrice et formatrice en équihomologie, monitrice d'équitation

Objectif

Acquérir un deuxième niveau dans la pratique et l'enseignement de la médiation animale et équine, permettant d'animer des séances de médiation animale pour **un public recherchant une action sociale**, en partenariat avec d'autres institutions.

Contact, information, inscription :

Association ISOFACULTE, Cheval Nature Santé
Référent administratif et handicap : Marion VOGEL, 06 74 66 83 45
Référent qualité : Ludovic Arnaud, 06 45 88 89 29
info@isofaculte.fr - www.isofaculte.fr

Lieu de la formation : **Centre d'EQUIHOMOLOGIE**, 1775 chemin d'Aubignan, 84380 Mazan

Tarif : 6750€ (750h).

Sommaire

I – CADRE DE FORMATION 3

1.1. Structures d'accueil **3**

1.2. Lieu de formation **4**

1.3. Référents pédagogiques **6**

1.4. Référent handicap **6**

1.5. Référent qualité **6**

1.6. Intervenants pédagogiques ponctuels **7**

1.7. Référents administratifs **7**

1.8. Organigramme **8**

II – NOTRE EXPERTISE 9

2.1. La médiation animale **9**

2.2. De nombreux partenaires **10**

III – LA FORMATION 11

3.1. Modalités générales **11**

3.2. Contenu de la formation **12**

3.3. Evaluation **14**

IV – NOS RESULTATS EN CHIFFRES ! 17

V – REGLEMENT INTERIEUR 18

I – CADRE DE FORMATION

1.1. Structures d'accueil

ISOFACULTE :

ISOFACULTE CHEVAL, NATURE & SANTE est une association loi 1901, à vocation d'action sociale. L'association promeut le SPORT SANTE en relation avec le vivant comme réponse concrète aux stress, défis et pathologies de la vie moderne.

Isofaculté est organisme de formation et propose diverses formations professionnelles, ces formations sont éligibles POLE EMPLOI pour des financement AIF ou POEI.

L'objet d'Isofaculté est d'accompagner vers la santé et le bien-être individuel et collectif par l'isologie.
En tant qu'université du savoir-être, Isofaculté œuvre par l'enseignement, l'animation et la promotion de l'isologie, science et technique de l'*Intelligence Sensorielle Opérante* (*ISO-f*aculté), basée sur la relaxation tonique, l'intelligence émotionnelle et la psychologie pratique, utilisant le sport, la nature, la culture, le cheval et le vivant comme supports.

L'association ISOFACULTE, à travers les activités et les actions qu'elle propose, privilégie et promeut une vie associative cherchant à développer et proposer une qualité de relation, une qualité de vivre ensemble et de convivialité, sources de bien-être, équilibre et santé.
Dans cet esprit, l'association fonde ses objectifs éducatifs sur ceux de la Fédération Sportive Culturelle de France (FSCF) à laquelle elle est affiliée, essentiellement : L'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité et la Responsabilité

La formation est portée par Isofaculté en partenariat avec le Lucky Horse qui possède les installations, élève et éduque les chevaux de formation.

LE LUCKY HORSE :

Depuis plus de 20 ans la ferme – élevage LUCKY HORSE propose une autre rencontre, relation et éducation du cheval par l'équihomologie.

Unique centre d'équihomologie en France le Lucky Horse de MAZAN élève et forme des chevaux d'exception.

Soumis à un cahier des charges spécifique élaboré par le fondateur de la discipline Daniel Silvestre, les chevaux de l'élevage possèdent des qualités d'apprentissage, de relation, de gestion du stress et de sécurité hors norme.
L'élevage équihomologique a pour finalité de préparer des chevaux destinés à la médiation, à l'équisociologie, l'équithérapie et au coaching équin. L'objectif premier est de développer un mental et des capacités de relation exceptionnelles.

1.2. Lieu de formation

Adresse du siège d'Isofaculté : Maison des association 35 Rue du Collège 84200 CARPENTRAS

Adresse du lieu de formation : ISOPARC du LUCKY HORSE - 1775 Chemin d'Aubignan, 84380 Mazan.

Coordonnées GPS : Latitude : 44.0653736 / Longitude : 5.1069248

Moyens de transport à proximité : Gare Avignon TGV 38 km / Gare Carpentras 13 km / Bus Trans'cove Carpentras – Mazan.

Moyens matériels mis à disposition :

- **3 ha d'installations sur site + 12 ha à proximité**
- **31 chevaux (sept 2023)**
- **60 autres animaux (chèvres, moutons, chiens, poules, canards, oies, chat, cochons, dindes, etc.**
- Salles de cours équipée (table, chaise et tableau Velléda)
- Cuisine équipée (frigo/congélateur, évier, plaque de cuisson, micro-onde, bouilloire, vaisselle, table et chaise)
- Vestiaire avec douche et lavabo
- Bombe d'équitation plusieurs tailles disponibles
- Matériel de toilette, de travail et de soin des chevaux (brosses, tapis de monte, licols, longes, hackamore etc…

LUCKY HORSE
Ferme équinomologique
is faculté
Cheval Nature Santé

1.3. Référents pédagogiques

Daniel SILVESTRE, Président d'honneur d'Isofaculté

Directeur Formation
Fondateur et Co-gérant du Lucky Horse
Eleveur professionnel de chevaux de médiation
Agriculteur depuis 2000
Conseiller, chercheur et formateur en communication et relations humaines, par la médiation du cheval et de la nature
Psychothérapeute - Relaxologue
Gérant de KALKI PARTNERS, socitété de gestion de crise, de projets et de performance
Fonde :
- l'équihomologie,
- l'isologie
- le light-coaching

Marion VOGEL, Directrice d'Isofaculté

Co-gérante du Lucky Horse - Equihomologue
DESS en Culture et Communication
MAITRISE en Information & Communication
LICENCE en Médiation Culturelle
LICENCE en Sciences du Langage
Co-gestions : d'entreprise agricole : SAFRAN DES PAPES et d'entreprise de conseil en environnement : IN VIVO
Niveau 2 Animateur en médiation animale – spécialité cheval

Chloé SARRA RODRIGUEZ, Employée d'Isofaculté

Responsable Formation
Niveau 2 Animateur en médiation animale – spécialité cheval
Animatrice en équihomologie, Eleveuse, Monitrice d'équitation, Educateur sportif
BTS Agricole Productions animales
CQP ASA mention Animateur Soigneur Equitation
BAC Agricole STAV
BAFA
Également expériences : ouvrier et gardien agricole et ouvrier agroalimentaire

1.4. Référent handicap : **Marion VOGEL, Directrice d'Isofaculté** (cf. ci-dessus).

1.5. Référent qualité : **Ludovic Arnaud, Président d'Isofaculté**

Doctorant à l'Université d'Oxford et consultant aux Nations Unies

Niveau 1 Animateur en médiation animale – spécialité cheval.

1.6. Intervenants pédagogiques ponctuels

Manon Mersier, Employée d'Isofaculté

Responsable pôle développement animations d'Isofaculté
Niveau 2 Animateur en médiation animale – spécialité cheval

Clara Garcia, Employée d'Isofaculté

BTS Hippique
Licence de Management
Niveau 2 Animateur en médiation animale – spécialité cheval

Vincent Meley, Bénévole d'Isofaculté

Formateur, Eleveur- soigneur équin et palefrenier
Niveau 2 Animateur en médiation animale – spécialité cheval

Christine Delarue, Secrétaire d'Isofaculté

Professeure d'EPS, Chorégraphe
Niveau 2 Animateur en médiation animale – spécialité cheval

Sylvie Bayon, Bénévole d'Isofaculté

Diplôme d'Etat D'Infirmière
Niveau 2 Animateur en médiation animale – spécialité cheval

1.7. Référents administratifs

Marion VOGEL, Directrice d'Isofaculté

Julien Coll, Responsable Développement

Amélie Weber, Secrétariat

BUREAU : 06 74 66 83 45

TERRAIN : 07 62 59 61 78

1.8. Organigramme

II – NOTRE EXPERTISE

2.1. La médiation animale

• Activité sport-santé • Équithérapie • Outil de bilan de compétences transversales

tout public & publics spécifiques - enfants & adultes

L'équihomologie, c'est l'école d'un savoir-être fondamental enseigné par la relation avec le cheval dans un objectif de santé et de bien-être individuel et collectif. L'équihomologie n'est pas de l'équitation adaptée. Si elle s'adresse à tous, l'approche est spécifiquement élaborée depuis 30 ans pour apporter des réponses opérantes aux défis de santé publique et de prise en charge psychosociale des publics vulnérables. Elle propose des parcours individuels ou collectifs, dans des objectifs de thérapie, de santé-bien-être ou de bilan des compétences transversales.

Plaçant notre corps et ses sensations au centre, l'équihomologie développe notre intelligence corporelle, relationnelle et psychologique.
Sa pratique génère vitalité, confiance, bien-être et qualité de relation avec le vivant et la nature.

"Sans une conscience perceptive intimement liée au corps, nul progrès individuel ou collectif n'est possible."
Merleau-Ponty
philosophe français (1908-1961)

L'équihomologie s'appuie sur 4 axes :

1. **Le corps au centre,** nos perceptions comme premier repère concret pour agir
2. **Le cheval médiateur**, facilitateur, motivateur, révélateur, challenger…
3. **Une boite à outils** rassemblant techniques, mises en situations et lois pour développer :
   - ✓ **Intelligence corporelle**, savoir percevoir, se relaxer et se tonifier
   - ✓ **Intelligence émotionnelle et relationnelle,** savoir gérer ses émotions, s'exprimer et écouter
   - ✓ **Maturité psychologique**, savoir observer, choisir, anticiper, structurer, comprendre
4. **Pédagogie opérante,** l'individu devient acteur de son apprentissage

En pratique, l'équihomologie se distingue par :

- **Des mises en situations et installations spécifiques** élaborées pour la discipline :
  rencontre, soin, relation à pied, en liberté, en monte naturelle à cru, aux trois allures, parcours, dénivelés…
- **Un enseignement personnalisé,** l'individu, ses motivations, sensations et spécificités au centre
- **Un apprentissage par le jeu**, challenges, essai-erreur, plaisir et auto-valorisation
- **Une approche structurée et organisée en paliers progressifs**
  sur la base d'outils d'évaluations et de mises en repère à tous niveaux.
- **Des chevaux labellisés « Cheval Santé »** préparés selon un cahier des charges « équihomologie » assurant sécurité et qualité relationnelle

L'équihomologie nous apprend

- à écouter notre corps et nos sensations
- à affirmer et gérer notre place
- à exprimer clairement nos messages
- à développer sensibilité et empathie
- à comprendre et communiquer

L'équihomologie agit pour soigner

- Hyperactivité et manque de concentration
- Timidité, dépression, phobies, stress
- Troubles du comportement, fanatismes
- Fatigue, embonpoint, allergies
- Affaiblissements musculaires et immunitaires...

Voyez notre présentation en image sur **YOUTUBE**
« EQUIHOMOLOGIE, discipline sport-santé »

2.2. De nombreux partenaires

Isofaculté est une association Loi 1901 créée en 2013 visant à accompagner vers la santé et le bien-être individuel et collectif en s'appuyant sur la médiation du sport, du cheval, de la nature et de la culture, par la pratique, l'enseignement et la promotion de l'équihomologie.

De par son objectif, Isofaculté travaille avec de nombreux partenaires sociaux, dont :

- ✓ La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
- ✓ La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- ✓ Le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)
- ✓ La Fondation de France
- ✓ La Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe)
- ✓ L'association Rhéso (projet lutte contre les violences faites aux femmes)
- ✓ L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- ✓ La Maison Familiale Rurale (MFR) de Monteux
- ✓ L'Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ADVSEA)
- ✓ L'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO – ADVSEA)
- ✓ Le Service d'Accueil, Protection, Soutien et Accompagnement à Domicile (SAPSAD – ADVSEA)
- ✓ Les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) Ventoux
- ✓ L'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP) La Bourguette, Avignon
- ✓ Groupe d'Action Locale (GAL) Ventoux
- ✓ L'Unité Éducative en Milieu Ouvert (UEMO) Orange
- ✓ Aide Gestion Budget Familial (AGBF – ADVSEA)
- ✓ L'Institut Médico-Éducatif La Lune Bleue (autismes)
- ✓ La Maison de Confiance et de Protection des Familles (MCPF), Gendarmerie
- ✓ Les Foyers de Poupin, Saint Martin, Les Provençales
- ✓ Association Regards Communs
- ✓ Les EHPAD Carpentras, Jonquières, Sarrians
- ✓ L'Amicale Parents d'élèves École Intercommunale (APEI) Modène, St Pierre, Crillon, C. Fernandez
- ✓ L'Association d'Aide aux Victimes (AMAV)
- ✓ VIVRE FEMMES (lutte contre les violences invisibles faites aux femmes)
- ✓ Le Centre interRégional d'Études, d'Actions et d'Information (CREAI)
- ✓ Asso Cœurs 2 Parrains
- ✓ HANDI PRO

L'action sociale d'Isofaculté est soutenue par nos élus locaux et représentants étatiques. Le 10 mai 2022, Isofaculté a reçu le préfet et la sous-préfète du Vaucluse, les députés de Mazan et d'Avignon, les conseillers départementaux, ainsi que les maires de Mazan, Aubignan, et St Pierre Vassols.

L'équihomologie s'inscrit dans **les programme sport-santé ATOUTFORM et développement durable UNE CHARTE UN CLUB** de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Isofaculté reçoit le **label « SENTEZ-VOUS SPORT » depuis 2017** du Comité National Olympique et Sportif Français.

III – LA FORMATION

3.1. Modalités générales

Public cible :

La formation est ouverte à tous ceux qui désirent s'orienter vers le **métier d'animateur en médiation animale, avec spécialisation en médiation équine**.

Objectifs :

Acquérir un deuxième niveau dans la pratique et l'enseignement de la médiation animale et équine, permettant d'animer des séances de médiation animale pour un public recherchant **une action sociale**, en partenariat avec d'autres institutions.

Heures :

La formation comporte **750h au total** :

Prérequis :

Niveau 1 Animateur en médiation animale – spécialité cheval.

Processus d'inscription et de sélection :

- Premier échange d'information et validation du projet
- Un temps de rencontre, d'essai et d'observation est proposé sur place pour valider le projet, répondre aux questions et évaluer les niveaux prérequis
- Une période de préformation et de mise à niveau est proposée
- Si validation du projet de formation : Le candidat doit envoyer son CV et signer les fiches d'inscription (adhésion, licence, assurance) et la convention de formation.

Voies d'accès

- Par candidature individuelle
- Après un parcours de formation continue

Délais d'accès :

15j-2 mois

Bourse

Les employés et bénévoles réguliers de l'association Isofaculté peuvent demander une prise en charge partielle ou complète des frais de formation. La demande est évaluée par le bureau d'Isofaculté.

Accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap pouvant effectuer la journée découverte.

Autres :

- Cette formation est nécessairement et volontairement pratique et opérante. Le savoir est transmis de façon opérante (passant par l'expérience) et non académique !
- Certains thèmes sont néanmoins résumés et transmis sous forme de cours classiques et/ou de fiches techniques
- Les dates et heures sont fixées ensemble
- Un rythme de 2 à 3 jours par semaine sur place est généralement conseillé.
- La formation nécessite un temps d'intégration et du travail personnel régulier.
- Les repas sont tirés du sac (cuisine mise à disposition)
- Tenue adaptée obligatoire : chaussures fermées, pantalon long, vêtements de saison
- Les casques et matériels équestre sont fournis

3.2. Contenu de la formation

Blocs de compétences

La formation est divisée en trois blocs de compétences et 10 compétences. En Niveau 2, il est demandé de travailler avec des chevaux **ELITE D**, **CONFIRME C** et **SELECTION AB** pour un public **SOCIAL** (cf. grilles ci-dessous).

1. Bloc de compétences RELATION

C1. Entretenir au quotidien les animaux de la ferme, les chevaux et leur habitat afin de garantir leur santé en mettant en œuvre les mesures de sécurité et sanitaires adaptées.

C2. Effectuer les bases du travail à pied sur les animaux de la ferme et le cheval en toute sécurité et savoir identifier leurs limites pédagogiques.

C3. Gérer la relation avec le cheval en situation de monte à cru avec tapis surfaix en maîtrisant la préparation, l'équilibre, la vitesse et la direction, en prenant en compte la sécurité et l'environnement.

2. Bloc de compétences ANIMATION

C4. Animer des séances autour de l'apprentissage des soins et de l'entretien des animaux de la ferme et des chevaux par une pédagogie opérante et ludique, en prenant en compte la sécurité et les situations de handicap.

C5. Animer des séances autour de l'apprentissage des bases de la relation spatiale, à pied, avec le cheval et les animaux par une pédagogie opérante et ludique, en prenant en compte la sécurité et les situations de handicap.

C6. Animer des séances autour de l'apprentissage de la monte à cheval en tapis surfaix par une pédagogie opérante et ludique, en prenant en compte la sécurité et les situations de handicap.

3. Bloc de compétences GESTION

C7. Entretenir les installations et le matériel pour assurer sa propreté, la longévité du matériel et la sécurité des personnes et des animaux de médiation.

C8. Planifier et coordonner ses activités afin de s'assurer de la disponibilité et de la santé des animaux de médiation ainsi que du bon déroulement des activités programmées.

C9. Présenter les bénéfices de la médiation animale et les différents services proposés par la structure afin d'orienter le client vers les services les plus adaptés.

C10. Administrer une structure de médiation animale.

Ressources écrites et modalités d'accès

Le contenu des blocs de compétences est détaillé dans des grilles d'évaluation et fiches explicatives fournies en début de formation et lors des cours. En cas de perte/questions, la personne formée peut contacter la responsable de formation pour l'accès à ces documents.

Méthodes mobilisées et répartition du temps pédagogique

- **100h** Cours ou temps collectifs
- **200h** assistance et animations de séances de médiation animale
- **450h** Expérience pratique encadrée sur le terrain

Les différentes catégories d'heures sont réparties harmonieusement durant la formation. Pour des raisons pratiques, elles sont définies selon les contraintes de clientèle (animation les mercredi, samedi, cours les mardi, jeudi).

Parcours

Le calendrier de la formation dépend du nombre de journées dédiées par semaine à la formation en présentiel. Un engagement de 3 jours par semaine minimum (7h/j) est recommandé, équivalant à une formation de 108 jours répartis sur 9-10 mois. L'emploi du temps peut être aménagé selon les besoins de la personne (exemple : une personne ayant un emploi peut demander une formation sur 1-2 jours par semaine y compris les samedis).

Le candidat bénéficie de nombreux bilans lors de sa formation : bilan de fin de journée, bilan de cours (animation), bilan de compétences en relation avec le cheval. Pour des raisons pratiques, les bilans sont faits de vive voix et le candidat les reporte sur son livret de formation.

Mois	Contenu
BLOC COMPETENCES 1 : RELATION	
1-9	C1 : Entretenir et soigner les animaux de la ferme et chevaux
1-9	C2 : Travailler à pied avec les animaux de la ferme et chevaux
1-9	C3 : Monter à cheval à cru avec tapis surfaix
BLOC DE COMPETENCES 2 : ANIMATION	
3-9	C4 : Animer des séances sur l'entretien et le soin des animaux
5-9	C5 : Animer des séances sur le travail à pied avec les animaux
5-9	C6 : Animer des séances sur la monte à cru avec tapis surfaix
BLOC DE COMPETENCES 3 : GESTION	
1-9	C7 : Entretenir les installations et le matériel C8 : Planifier et coordonner les activités
6-9	C9 : Accueillir les clients : informer et orienter
8-9	C10 : Administrer une structure de médiation animale

3.3. Evaluation

Tableau 1 **LES ETAPES PEDAGOGIQUES** de la progression chronologique des évaluations

Étape	Progression chronologique des savoir-faire en équihomologie		
1	LA PRATIQUE	Le savoir-faire	Protocole transversal : **Le QUOI-POURQUOI-COMMENT** - **Quel** est le problème - **Pourquoi** y a-t-il problème - **Comment** résoudre le problème
2	LA VERBALISATION	La savoir-dire	
3	L'EVALUATION	Le savoir-technique	
4	L'ECRITURE	Le savoir littéraire	

Tableau 2 **LES NIVEAUX DE SERVICES** (en fonction du client et de ses objectifs)

NIV	Niveaux de services (NS)	
1	LOISIR Bien-être	Cours ponctuels pour le plaisir et la détente
2	SOCIAL	Cours réguliers sur des problématiques sociales
3	THERAPIE Bien être	Cours régulier sur des stress chroniques
4	THERAPIE Santé	Cours réguliers sur des pathologies
4	COACHING Entreprise	Cours pour l'augmentation de la performance

Tableau 3 **LES NIVEAUX PEDAGOGIQUES (**Chevaux et cavaliers)

NIV	Niveaux de compétences pédagogiques des chevaux et cavaliers	
1	ELITE	Niveau de compétence **dans l'excellence**
2	CONFIRMÉ	Niveau de compétence **stable**
3	SELECTION	Niveau de compétence **de base**
4	DEBUTANT	Niveau de compétence **avec peu d'expérience**
5	PATHOLOGIQUE	Niveau de compétence **avec troubles du comportement**

Tableau 4 **TAILLES DES CHEVAUX**

CAT	Les catégories de chevaux		Difficulté croissante
A	Petit poney	De 80 à 110 cm	↓
B	Double poney	De 110 à 140 cm	
C	Petit cheval	De 140 à 160 cm	
D	Grand cheval	De 160cm à plus	

Tableau 5 : **LES CRITERES D'EVALUATION** – chaque critère doit être acquis

Ordre	Critère	Description
1	Identification	Reconnaître les difficultés pédagogiques du cheval ou cavalier ; prendre en compte le handicap.
2	Protocole de séance	Planifier et expliquer le déroulement d'une séance.
3	Pédagogie opérante	Faire avec, être à l'écoute du client
4	Corporalité	Engager son corps pour effectuer ou expliquer un exercice
5	Animation ludique	Proposer des jeux permettant une progression
6	Bilan de séance	Observer et évaluer les progrès et limites rencontrés
7	Sécurité	Respecter les règles de sécurité

Blocs de compétences par niveau de formation – Animateur en médiation animale - spécialité cheval

Type de formation	SOIGNEUR EQUIN		ANIMATEUR NIVEAU 1		ANIMATEUR NIVEAU 2	
Spécificité	Préparation		Public Loisir Bien-être		Public Social	
Prérequis	Journée découverte		Soigneur Equin		Niveau 1	
Durée	300h		450h		750h	
BLOC 1	1) Relation et soins		1) Relation et soins		1) Relation et soins	
ETAPE Pédagogique (tabl 1)	1	LA PRATIQUE	1	LA PRATIQUE	1	LA PRATIQUE
	2	LA VERBALISATION	2	LA VERBALISATION	2	LA VERBALISATION
	3	L'EVALUATION	3	L'EVALUATION	3	L'EVALUATION
	4	L'ECRITURE	4	L'ECRITURE	4	L'ECRITURE
NIVEAUX Chevaux (tabl 3)	1	ELITE AB	1	ELITE C	1	ELITE D
	2	CONFIRMÉ	2	CONFIRMÉ AB	2	CONFIRMÉ C
	3	SELECTION	3	SELECTION	3	SELECTION AB
	4	DEBUTANT	4	DEBUTANT	4	DEBUTANT
	5	PATHOLOGIQUE	5	PATHOLOGIQUE	5	PATHOLOGIQUE
TAILLE CHEVAUX (tabl 4)	A	Petit poney	A	Petit poney	A	Petit poney
	B	Double poney	B	Double poney	B	Double poney
	C	Petit cheval	C	Petit cheval	C	Petit cheval
	D	Grand cheval	D	Grand cheval	D	Grand cheval
BLOC 2	x		2) Animation		2) Animation	
ETAPE Pédagogique (tabl 1)	1	LA PRATIQUE	1	LA PRATIQUE	1	LA PRATIQUE
	2	LA VERBALISATION	2	LA VERBALISATION	2	LA VERBALISATION
	3	L'EVALUATION	3	L'EVALUATION	3	L'EVALUATION
	4	L'ECRITURE	4	L'ECRITURE	4	L'ECRITURE
NIVEAU de service (tabl 2)	1	LOISIR Bien-être	1	LOISIR Bien-être	1	LOISIR Bien-être
	2	SOCIAL	2	SOCIAL	2	SOCIAL
	3	THERAPIE	3	THERAPIE	3	THERAPIE
	4	COACHING	4	COACHING	4	COACHING
NIVEAUX Chevaux (tabl 3)	1	ELITE	1	ELITE ABC	1	ELITE D
	2	CONFIRMÉ	2	CONFIRMÉ AB	2	CONFIRMÉ C
	3	SELECTION	3	SELECTION	3	SELECTION AB
TAILLE CHEVAUX (tabl 4)	A	Petit poney	A	Petit poney	A	Petit poney
	B	Double poney	B	Double poney	B	Double poney
	C	Petit cheval	C	Petit cheval	C	Petit cheval
	D	Grand cheval	D	Grand cheval	D	Grand cheval
BLOC 3	x		3) Gestion		3) Gestion	
ETAPE Pédagogique (tabl 1)	1	LA PRATIQUE	1	LA PRATIQUE	1	LA PRATIQUE
	2	LA VERBALISATION	2	LA VERBALISATION	2	LA VERBALISATION
	3	L'EVALUATION	3	L'EVALUATION	3	L'EVALUATION
	4	L'ECRITURE	4	L'ECRITURE	4	L'ECRITURE
NIVEAU de service (tabl 2)	1	LOISIR Bien-être	1	LOISIR Bien-être	1	LOISIR Bien-être
	2	SOCIAL	2	SOCIAL	2	SOCIAL
	3	THERAPIE	3	THERAPIE	3	THERAPIE
	4	COACHING	4	COACHING	4	COACHING

Différences d'évaluation entre Niveau 1 et Niveau 2

- Etape pédagogique : Au Niveau 1, il faut être capable de pratiquer, verbaliser et évaluer (réaliser des bilans de séance oraux). Au Niveau 2, il faut également être capable de savoir écrire sur la médiation animale (réaliser des bilans de séance écrits et des comptes-rendus)
- Niveaux des chevaux : Au Niveau 1, il faut être capable de travailler avec des chevaux élite ou confirmé. Au Niveau 2, il faut également être capable de travailler avec des chevaux sélection.
- Taille des chevaux : Au Niveau 1, il faut être capable de travailler avec des poneys et petits chevaux. Au Niveau 2, il faut également être capable de travailler avec des grands chevaux.
- Niveau de service : Au Niveau 1, il faut être capable d'accueillir un public recherchant du loisir et bien-être. Au Niveau 2, il faut également être capable d'accueillir un public recherchant un travail social (public envoyé par nos partenaires institutionnels).
- Minimum requis sur les grilles d'évaluation de chaque bloc de compétences : 20 points minimum au Niveau 1, 30 au Niveau 2.

Évaluation et Validation des blocs de compétences

L'examen se déroule sur 2h30 comprenant :

1) Examen du bloc de compétences 'Relations' : 1h. Mise en situation.
2) Examen du bloc de compétences 'Animation' : 1h. Mise en situation sur séance d'animation.
3) Examen du bloc de compétences 'Gestion' : 30min. Entretien.

Le jury évalue le candidat séparément sur chaque bloc de compétences par les grilles d'évaluation 'Relation', 'Animation' et 'Gestion' portant sur 36 thèmes chacune. Le candidat doit obtenir une note de 20 minimum pour valider un bloc de compétences. Acquis : 1 point, Dépassé : 2 points, Partiellement Acquis : 0.5 point, Non Acquis : 0 point.

Composition du Jury de délivrance de la certification

Interne (1) : Directeur de formation ou référent pédagogique
Externes (2) : Partenaires de l'association : PJJ, SPIP, éducateurs de chevaux, enseignants, etc…
Le jury donne son verdict à la majorité (2/3).

Modalités de l'évaluation de fin de formation

- La date de l'évaluation est définie par l'organisme de formation, qui communique au préalable avec le candidat pour s'assurer de sa disponibilité.
- L'évaluation se déroule sur 2 heures.
- Les résultats sont communiqués au candidat dans un délai de 15 jours.
- Un processus de rattrapage en cas d'échec est proposé : prolongation de la formation et nouvelle évaluation finale.
- Le candidat peut faire un recours en adressant un email à info@isofaculté.fr Le bureau d'Isofaculté mène une enquête et indique si le recours est accepté. Le cas échéant, il précise les conditions pour effectuer une nouvelle évaluation finale.

Certification

La formation donne lieu à un certificat de formation après validation. En cas de validation d'un ou deux des trois blocs de compétences, le candidat obtiendra une certification validant l'acquisition du/des bloc(s) de compétences.

Equivalences

En raison du manque de structure certificative en France sur l'élevage de chevaux, aucune équivalence n'est reconnue pour la préformation « Soigneur équin ».
En raison de l'émergence récente du métier d'animateur en médiation animale, aucune équivalence n'est reconnue pour cette certification.
Les personnes ayant obtenu un Niveau 2 « Educateur de chevaux de médiation animale » ont des équivalences pour les blocs de compétences 1 (relation avec le cheval) et 3 (gestion de structure de MA).

IV – NOS RESULTATS EN CHIFFRES !

Mis à jour septembre 2023

	Animateur Niveau 1	Animateur Niveau 2
Nombre de personnes formées	36	10
Nombre de personnes diplômées	26	10
Taux de présentation à l'examen	89%	100%
Taux de réussite	72%	100%
Taux de satisfaction (depuis 2022)	100%	100%
Taux d'insertion dans l'emploi (6 mois après fin de formation, depuis 2022)	100%	100%
Taux d'abandon	11%	0%
Cause des abandons (depuis 2022)	Santé, obligations personnelles et professionnelles.	
Taux de réponse (depuis 2022)	100%	100%

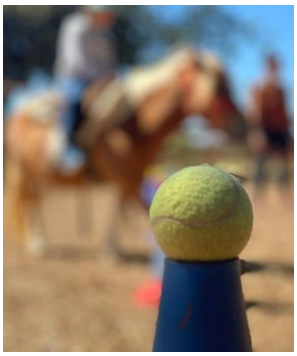

V – REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Toutes les activités d'ISOFACULTE ainsi que toutes les installations dont l'association dispose et notamment ses ISOPARCS, sont placées sous l'autorité du président et des dirigeants de l'association.

L'association peut disposer de bénévoles, instructeurs, enseignants et/ou personnels placés sous son autorité.

ARTICLE 2 : DISCIPLINE

Au cours de toutes les activités et en particulier à l'intérieur des locaux ou installations, les membres doivent observer une obéissance complète à l'encadrement et appliquer en particulier les consignes de sécurité fixées.

Les accompagnants sont priés de respecter les aires d'attente et le cas échéant les circuits de circulation sur les chemins, de se tenir à distance des cours, en silence et dans le calme afin de préserver sécurité, qualité des cours et qualité de relation.

L'usage du téléphone portable doit rester discret, à distance des cours, de préférence sur le parking.

En tout lieu et en toute circonstance, les membres sont tenus d'observer une attitude déférente vis-à-vis du personnel d'encadrement ainsi qu'une parfaite correction à l'égard des autres préposés, tout membre ayant la possibilité de présenter en permanence une réclamation en se conformant à l'article 4 ci-dessous, aucune manifestation discourtoise envers l'établissement, ses membres ou son personnel n'est admise.

ARTICLE 3 : SECURITE

Les chiens doivent être tenus en laisse et maintenus silencieux sur les lieux.

Les vélos, scooter, vélomoteurs et voitures doivent être stationnés à l'endroit spécialement prévu à cet effet.

Aucun jeu de ballon ni comportement risquant d'effrayer les chevaux n'est autorisé.

Tout accès ou visite de la structure sont interdits sans autorisation de la Direction.

L'accès aux paddocks est strictement interdit sans accord de la Direction.

Les caresses et contacts manuels avec les chevaux sont interdits.

Tout apport d'aliment aux animaux, quel qu'il soit, est interdit, sans accord de la Direction.

L'accès à la zone d'attache et aux carrières de travail est strictement interdit aux accompagnants sans autorisation de la direction.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la structure.

Tout accompagnant souhaitant patienter sur place pendant une séance, doit se tenir à distance des cours dans le calme, demeurer dans les zones d'attente spécialement prévues et le cas échéant ne déambuler que sur les chemins.

Par mesure d'hygiène et de respect de la nature, nous vous demandons de ne pas jeter vos papiers, mégots et autres déchets dans la nature environnante.

ARTICLE 4 : RÉCLAMATIONS

Tout membre désireux de présenter une réclamation qu'il estime motivée et justifiée concernant l'association Isofaculté peut opérer de l'une des manières suivantes :

il peut s'adresser directement au président,

il peut adresser un courrier ou un courriel au président

Toute réclamation présentée sous une des formes ainsi définies doit recevoir une réponse dans les délais les plus brefs.

ARTICLE 5 : SANCTIONS

Toute attitude répréhensible d'un membre ou client et en particulier toute inobservation des statuts ou du Règlement Intérieur de l'association expose celui qui en est responsable à des sanctions qui peuvent être de trois ordres:

La mise à pied, elle est prononcée par le Président pour une durée ne pouvant excéder un mois. Le membre ou client qui est mis à pied ne peut, pendant la durée de la sanction utiliser ou pénétrer sur aucune des installations de l'association, ni monter un cheval appartenant à la structure, ni utiliser les terrains d'évolution, manèges et carrières.

L'exclusion temporaire, elle ne peut excéder une durée d'une année.

Le membre qui est exclu temporairement n'a plus accès aux locaux et installations de l'établissement et ne peut participer, pendant la durée de la sanction, à aucune des activités publiques ou privées.

L'exclusion définitive, elle est signifiée par lettre recommandée par le Président au membre faisant l'objet de la sanction. Celui-ci ne peut alors prétendre à aucun remboursement des sommes déjà payées par lui et se rapportant aux activités dont la sanction le prive.

ARTICLE 6 : TENUE

Les membres ou clients en équihomologie doivent, pour toutes manipulations de chevaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, adopter une tenue vestimentaire correcte et conforme aux usages :

port de chaussures fermées

port de pantalons longs

port d'un casque (prêté, si besoin, par l'association)

ARTICLE 7 : ASSURANCES

La responsabilité de l'établissement est dégagée dans le cas d'un accident provoqué par une inobservation du Règlement Intérieur.

L'établissement tient à la disposition de ses clients différentes formules d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident, couvrant la pratique de l'équihomologie et de l'isologie.

ARTICLE 8 : SEANCES – LECONS – PRESTATIONS DE SERVICE et PRISE EN CHARGE DES ENFANTS MINEURS

Les tarifs des activités et prestations de service de l'association sont fixés sous réserve de toutes modifications ultérieures (prix TTC) et disponibles sur demande.

Les séances ou services retenus et non décommandés 24 heures à l'avance restent dus.

Les séances ratées dans le cadre d'un forfait annuel ne seront pas rattrapées.

Les clients mineurs ne sont sous la responsabilité de l'établissement que durant le temps de leur activité. En dehors des heures de séances vendues les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou de leur tuteur légal.

ARTICLE 9 : ESPACES COMMUNS

L'association met à disposition de ses clients, stagiaires, bénévoles et élèves des espaces communs tels que WC, Vestiaire, Cuisine, Salle de formation, Sellerie, Bureau d'accueil…

Toute personne utilisant ses espaces communs est appelée à participer à leur maintien en ordre et en propreté et à respecter les usages en cours, tels que fermetures des portes, extinction des lumières, tri sélectif des déchets, économie d'eau …

ARTICLE 10 : APPLICATION

En souscrivant à une prestation de service auprès de l'association, les membres ou clients reconnaissent formellement avoir pris connaissance du présent Règlement Intérieur et en accepter toutes les dispositions.

Règlement intérieur,

Fait à Mazan,

Le 15 septembre 2018

L'équihomologie, c'est top !!